

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 21 août 2018

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Autorisation d'exploiter la centrale Waihmene PV

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a autorisé l'exploitation d'une centrale photovoltaïque à Waihmene, sur la commune de Lifou. Sa production se substituera à celles des deux groupes diesel de l'île et contribuera à faire passer son autonomie électrique de 20 % aujourd'hui, à 51 % à l'horizon 2020.

Le projet Waihmene PV constitue la deuxième phase de l'opération Lifou 100 % énergies renouvelables portée par Alizé Énergie Engie. La première phase, baptisée projet Drehu PV, a déjà vu le lancement de six centrales photovoltaïques, dont la dernière a été mise en service en mars 2018.

Mené par la société Elanye Energie – filiale d'Alizés Energie qui est elle-même une filiale du groupe Engie –, le projet Waihmene PV prévoit la création d'une ferme photovoltaïque au sol d'une puissance de 2 027 kWc, sur une superficie d'environ 2,8 hectares. Elle sera composée de plus de 6 000 modules photovoltaïques et représente un investissement total de 387,4 millions de francs.

Cette ferme photovoltaïque sera raccordée au réseau de distribution publique et disposera d'une unité centralisée de stockage d'énergie (UCS) qui absorbera les surplus d'énergie intermittente. La capacité de stockage de cet UCS sera de l'ordre de 4,6 MWh.

L'exploitation de la centrale s'effectuera par télégestion, depuis les locaux d'Alizés Energie situés au Mont-Dore et à Lifou. Sa mise en service est prévue dans un délai de 18 mois.

La centrale Waihmene PV, jumelée à l'UCS, remplacera les deux groupes diesel de Lifou. Elle permettra ainsi de réduire immédiatement le coût du système électrique de 38,6 millions de francs par an, en moyenne. En intégrant l'impact du transport de gasoil évité sur Lifou, le coût évité pour le territoire sur la durée de vie de cette installation (25 ans) s'élève à 1,14 milliard de francs.

Par ailleurs, sa production, ajoutée à celle de Drehu PV, fera passer l'autonomie électrique de l'île à 51 % d'ici à 2020. L'objectif du Schéma pour la transition énergétique de la Nouvelle-Calédonie, qui vise à atteindre 100 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie électrique de chaque île en 2030 et a minima 30 % en 2020, sera ainsi dépassé dès 2020.

* *
*